



BANQUE des  
**TERRITOIRES**

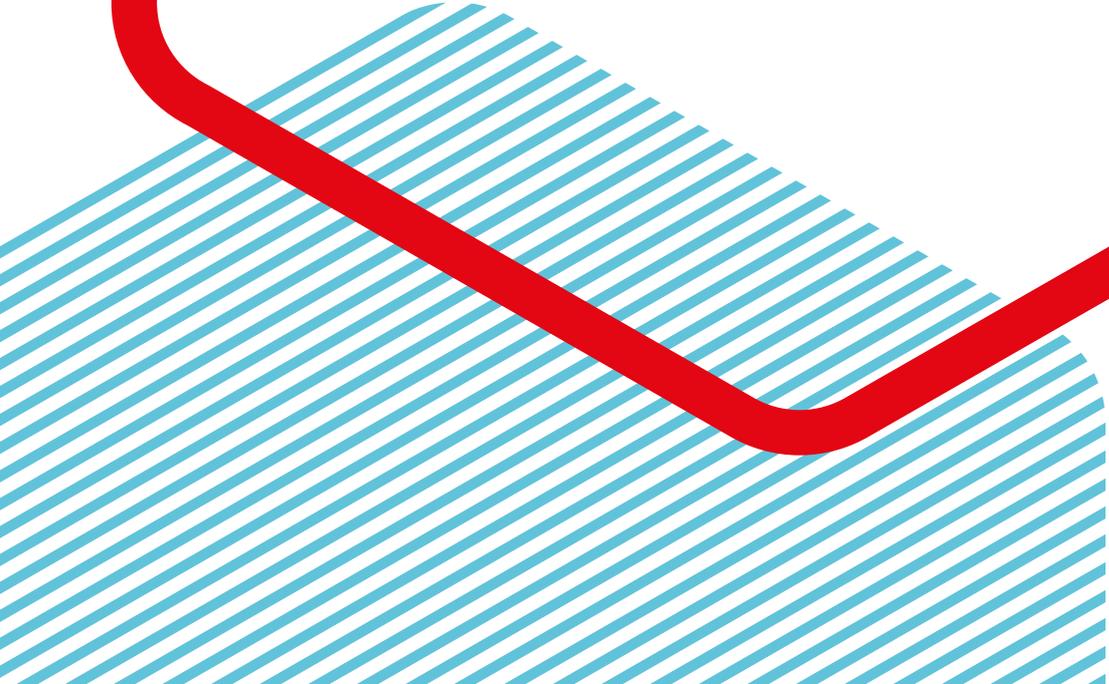
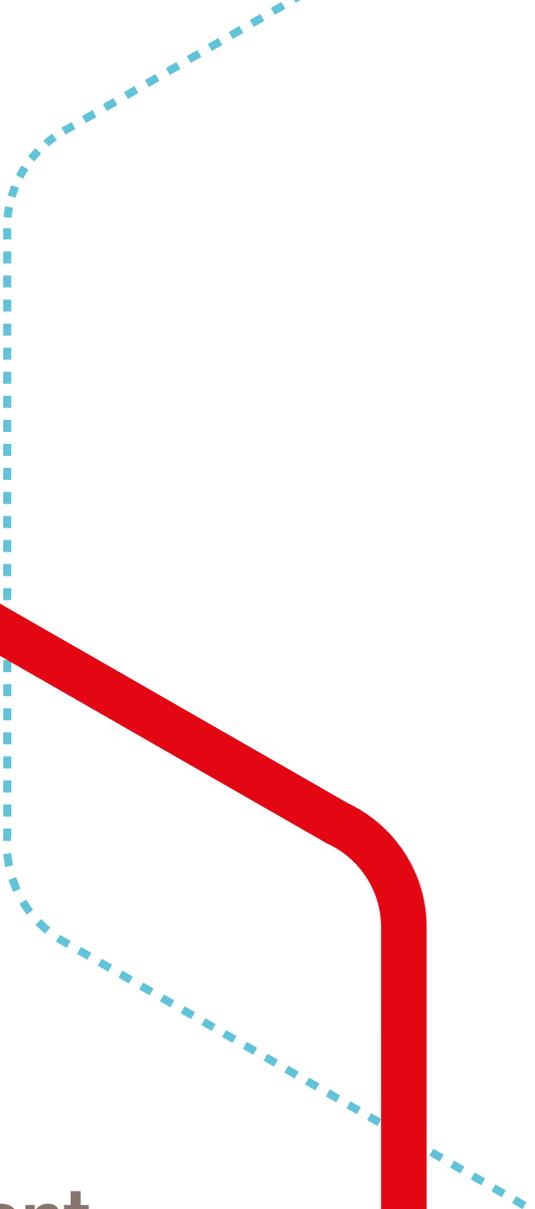


# Éclairages

L'emploi dans le bâtiment  
lié au logement social

n°26 - Novembre 2021

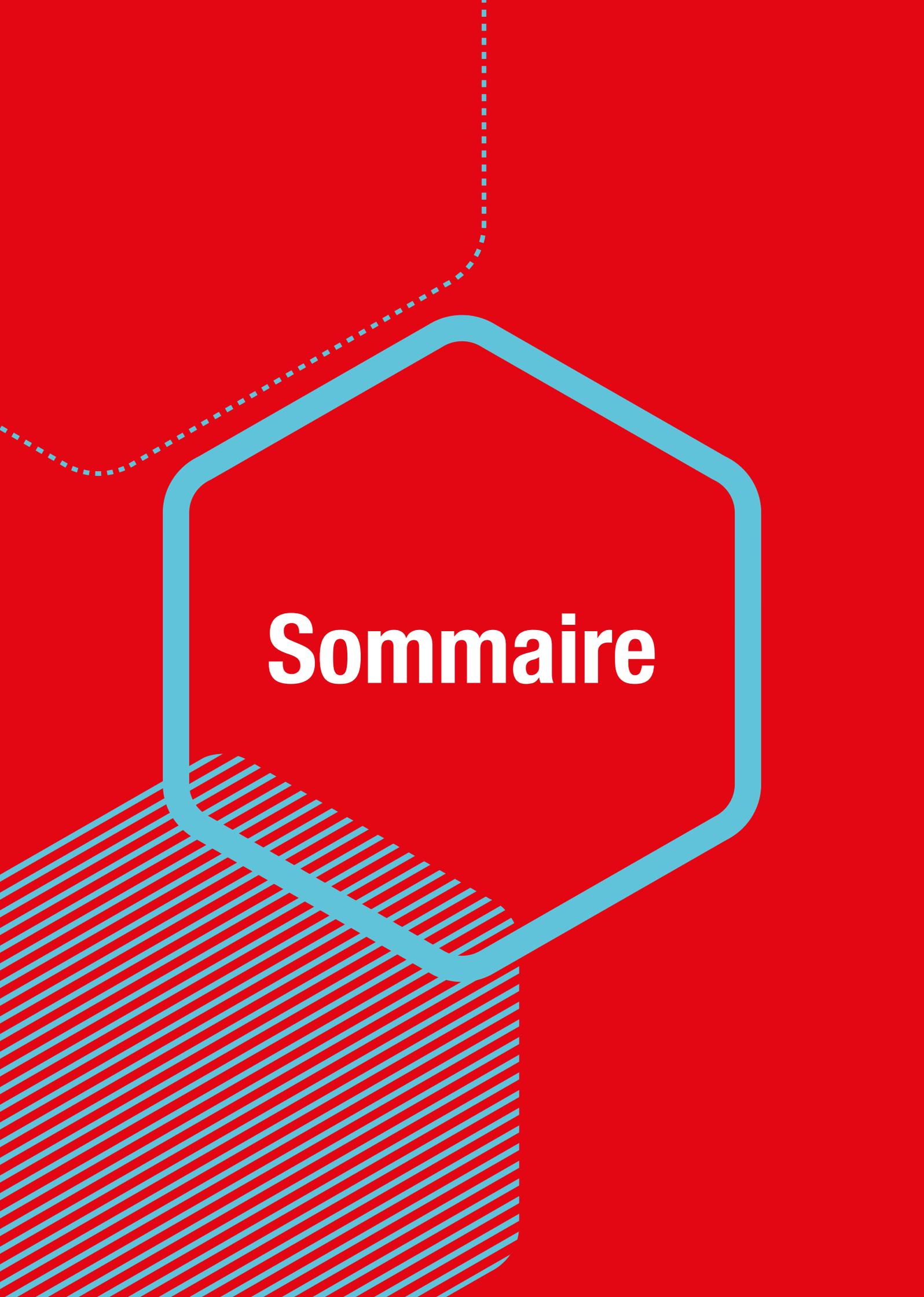




# Éclairages

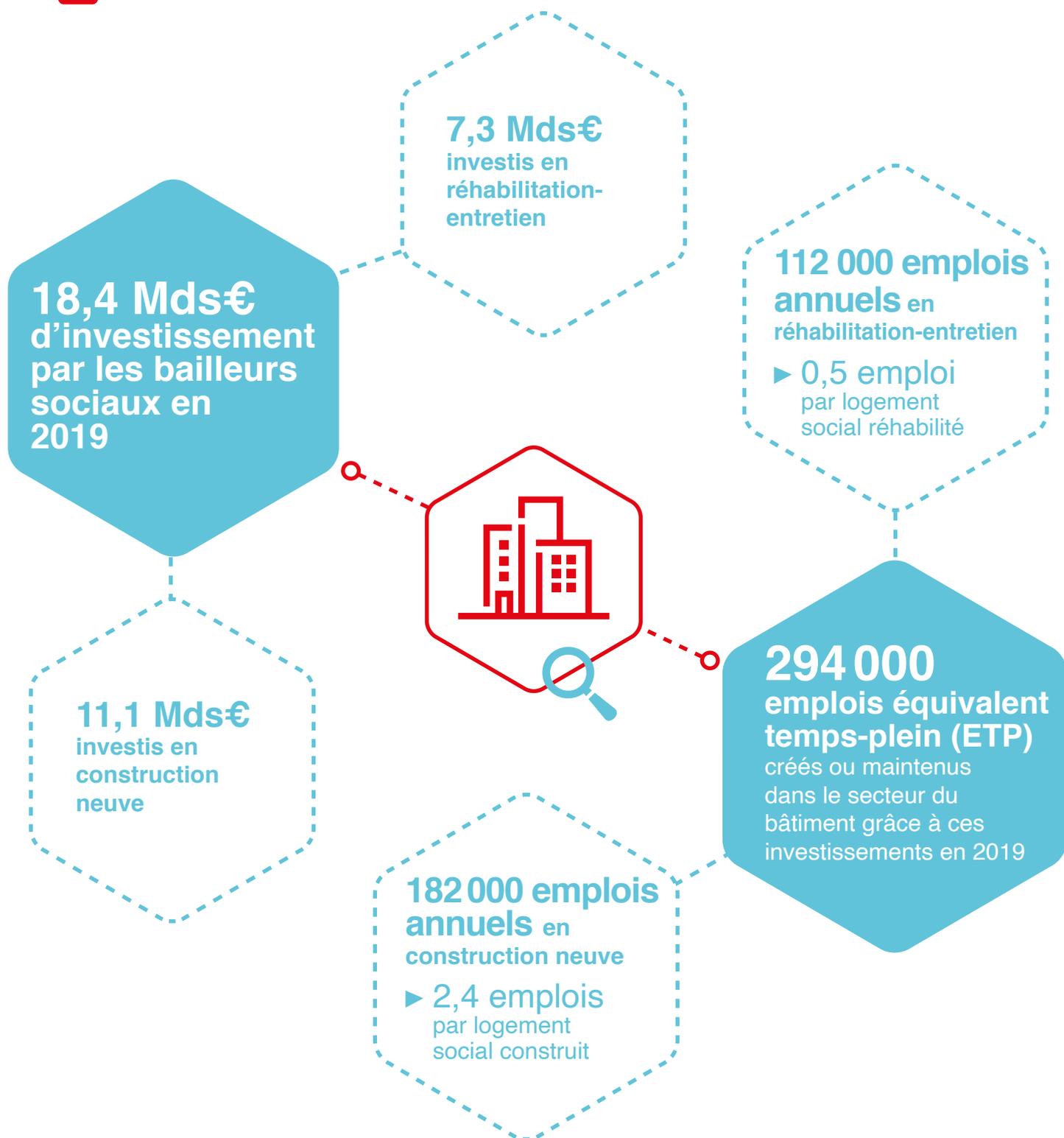
L'emploi dans le bâtiment  
lié au logement social

n°26 - Novembre 2021



# Sommaire

●	Résumé.....	07
●	Introduction.....	09
01	<b>Un investissement du secteur du logement social de plus de 18 Mds€ par an</b> .....	10
1.1	Le logement social représente un quart de la construction de logement.....	11
1.2	60 % de l'investissement du secteur est consacré à la construction neuve.....	12
02	<b>Un nombre d'emplois créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment important</b> .....	14
2.1	Près de 300 000 emplois générés par le secteur du logement social dans le bâtiment.....	15
2.2	Des emplois du secteur du logement social majoritairement créés ou maintenus en Île-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes et dans les Hauts-de-France.....	18



# Résumé

**Les bailleurs sociaux réalisent chaque année de très importants investissements dans la construction et la réhabilitation de logements sociaux.** En 2019, l'investissement total du secteur a atteint plus de 18 Mds€ - avec plus de 11 Mds€ investis en construction neuve et plus de 7 Mds€ investis en réhabilitation-entretien.

En termes d'emploi, cela se traduit par la création ou le maintien de près de 300 000 emplois dans le secteur du bâtiment : environ 180 000 emplois dans la construction neuve et 110 000 emplois dans la réhabilitation du parc social.

Cela revient en d'autres termes au maintien ou à la création de 2,4 emplois pour la construction d'un logement social, et au maintien ou création de 0,5 emploi pour la réhabilitation d'un logement.

Ces investissements sont répartis de manière hétérogène suivant les régions et mettent en avant différentes dynamiques. En termes absolus, ils sont majoritairement réalisés dans les régions historiques du logement social, en Île-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes et dans les Hauts-de-France.





Rapportés à la population, les investissements en construction neuve ont lieu majoritairement dans les régions où la demande de logement social est élevée (DROM, Île-de-France, Corse et PACA).

Les investissements en réhabilitation-entretien, rapportés à la population, sont eux majoritairement réalisés en Île-de-France, en Corse, en Normandie, dans le Grand-Est et dans les Hauts-de-France. À l'exception de la Corse, ces parcs sont plus anciens que la moyenne et présentent un taux de logements énergivores plus élevé.

Au vu des objectifs fixés concernant la construction neuve et la réhabilitation du parc, l'investissement des bailleurs sociaux pourrait atteindre environ 24 Mds€ par an au cours des prochaines années, ce qui correspondrait à 385 000 emplois créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment (+90 000 emplois par rapport à 2019).

# Introduction

Le secteur du logement social est financé principalement et massivement par la Banque des Territoires. En effet, la totalité des opérations de construction est financée sous forme de prêts à long terme par celle-ci. Ces prêts correspondent à plus de 70 % du montant total de ces opérations. L'effort de rénovation des bailleurs sociaux est également fortement soutenu par la Banque des Territoires. Tous ces investissements permettent la construction, l'acquisition, la démolition, l'entretien et la rénovation du parc social.

Le logement social a un rôle primordial dans l'économie, réalisant près d'un quart de la construction des logements en France<sup>1</sup>. L'investissement des bailleurs sociaux est particulièrement important lors des crises économiques, du fait de leur capacité d'action contracyclique<sup>2</sup>. Dans le contexte actuel, le secteur a et aura un rôle essentiel à jouer pour soutenir la relance de l'activité en 2021 et 2022, avec un objectif fixé par le gouvernement de 125 000 agréments de logements sociaux par an.

Le nombre d'emplois créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment, de manière directe ou indirecte, grâce au logement social se révèle donc être conséquent. Cet *Eclairages* a pour but de présenter le niveau d'investissement du secteur du logement social et d'analyser sa traduction en termes d'emplois dans le bâtiment aux échelles nationale et régionales.

---

<sup>(1)</sup> USH, « *Les HLM en chiffres* », part des logements sociaux dans l'ensemble des mises en chantier, 2020

<sup>(2)</sup> Eclairages n°21 « *Les vertus du financement grâce à l'épargne réglementée pour le logement social* »



**01**

**Un investissement  
du secteur du logement  
social de plus de  
18 Mds€ par an**

## 1.1 Le logement social représente un quart de la construction de logement

### ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

#### DÉFINITION DE L'INVESTISSEMENT

L'investissement dans le secteur du logement social peut se définir en deux grandes catégories, selon la définition des comptes du logement<sup>3</sup> :

→ **CONSTRUCTION NEUVE :**

- Construction en maîtrise d'ouvrage directe (MOD)
- Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)
- Acquisition seule
- Changement d'usage
- Démolition-reconstruction

→ **RÉHABILITATION-ENTRETIEN :**

- Réhabilitation
- Acquisition-amélioration
- Renouvellement de composants
- Dépenses de gros entretien

Les montants d'investissement ont été estimés à partir de différentes sources. L'investissement en construction neuve (MOD, VEFA, acquisition seule, changement d'usage, démolition-reconstruction) de logements sociaux provient des données internes de la Banque des Territoires sur le prix de revient des opérations. Les montants concernant la réhabilitation du parc social sont issus des estimations sur la totalité du marché de la réhabilitation réalisées dans l'étude Perspectives<sup>4</sup>. L'investissement en acquisition-amélioration est également issu de données internes sur le prix de revient des opérations financées. Les montants spécifiques à l'entretien (gros entretien, renouvellement de composants) sont des estimations basées sur les comptes des bailleurs sociaux.

Le périmètre des bailleurs sociaux comprend les OPH<sup>5</sup>, ESH<sup>6</sup>, Coop'Hlm et SEM<sup>7</sup>. Tous les résultats de l'étude ont pour périmètre la France entière, et incluent logement locatif social et habitat spécifique.

L'investissement dans le secteur de la construction<sup>8</sup>, qui atteint 245 Mds€ en 2019, est composé d'investissements dans le bâtiment, dans le génie civil (routes, ponts...), et de travaux de construction spécialisés. L'investissement du secteur du logement social est estimé à 18,4 Mds€ en 2019, ce qui représente 7,5 % des investissements du secteur de la construction. Cette estimation des montants d'investissement est cohérente avec les données publiées par l'Union Social pour l'Habitat (USH) dans son rapport annuel, portant sur un périmètre différent de cet *Eclairages*.

<sup>(3)</sup> Comptes du logement, Rapport des comptes du logement, 2019

<sup>(4)</sup> Chiffres issus de l'étude *Perspectives 2020*, tableau 6 « plans de financement moyens estimés en 2019 des opérations de réhabilitation »

<sup>(5)</sup> Offices Publics pour l'Habitat

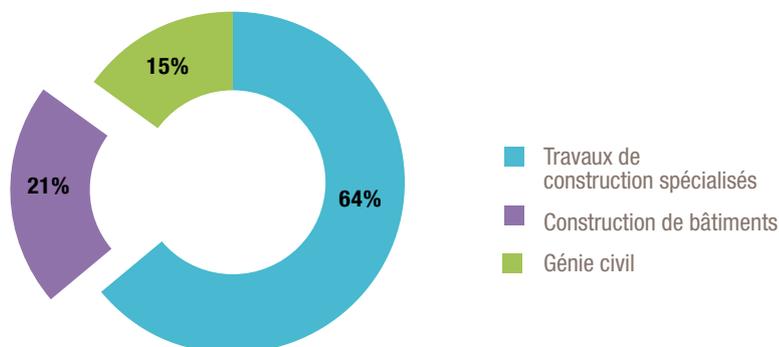
<sup>(6)</sup> Entreprises Sociales de l'Habitat

<sup>(7)</sup> Sociétés d'Economie Mixte

<sup>(8)</sup> INSEE, investissement en construction

## • Graphique 1

### → Répartition de l'investissement en construction en 2019



Source : INSEE.

👁 **Note de lecture :** la construction de bâtiments représente 21 % du montant total d'investissement du secteur de la construction en 2019

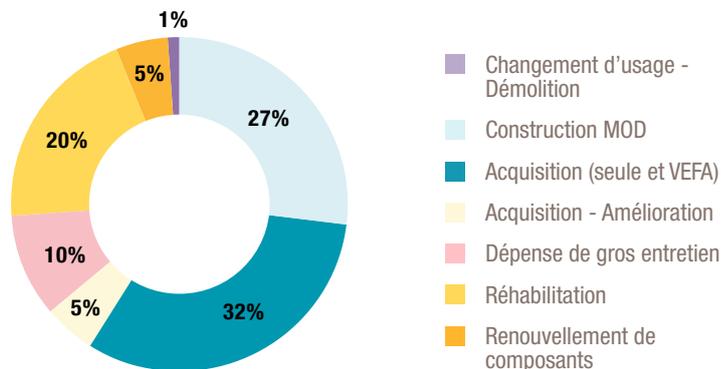
### **Le logement social représente un quart de la construction de logements en France.**

En 2019, la construction de plus de 110 000 logements sociaux a été agréée pour un total de 450 000 permis de construire en France<sup>9</sup>. Selon les modélisations de l'USH<sup>10</sup> la part de mises en chantier de logements sociaux par rapport à l'ensemble des mises en chantier en 2019 est du même ordre de grandeur (23 %). Cela démontre ainsi le rôle macroéconomique de premier rang que joue le secteur, en particulier s'agissant de l'emploi dans le secteur du bâtiment.

## 1.2 60 % de l'investissement du secteur est consacré à la construction neuve

## • Graphique 2

### → Répartition de l'investissement dans le secteur du logement social en 2019



Source : Banque des Territoires.

👁 **Note de lecture :** 27 % des montants d'investissement sont destinés à la construction en maîtrise d'ouvrage directe

<sup>(9)</sup> Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chiffres de la construction et chiffres sur la production de logements sociaux en 2019

<sup>(10)</sup> USH, « Les HLM en chiffres », part des logements sociaux dans l'ensemble des mises en chantier, 2020

Les travaux financés par les organismes de logement social concernent majoritairement la construction neuve de logements (changement d'usage, démolition, construction en MOD, acquisition seule, acquisition VEFA), pour un montant de 11,1 Mds€, signe d'un investissement toujours fort en faveur de la production. Toutefois, la part en réhabilitation-entretien d'un montant de 7,3 Mds€ (comprenant la réhabilitation, les dépenses de gros entretien, le renouvellement de composants et l'acquisition-amélioration) témoigne d'un effort très important des bailleurs sociaux pour la réhabilitation du parc existant et la transition écologique.

### → Un investissement en construction neuve de 11,1 Mds€

L'acquisition en VEFA, soutenant l'activité de la promotion immobilière privée, est très importante (5,9 Mds€), et même plus élevée que la production en maîtrise d'ouvrage directe (5,0 Mds€). L'acquisition en VEFA représente ainsi plus de 50 % de l'investissement en construction neuve de logements sociaux en 2019.

### → Un investissement en réhabilitation-entretien de 7,3 Mds€

L'amélioration du parc existant est un enjeu majeur pour les organismes de logements sociaux, avec un âge moyen du parc social de 39 ans. La part des travaux de réhabilitation-entretien s'élève à 40 % de l'investissement total dans le secteur. Cette part élevée s'explique par l'engagement des organismes dans la rénovation thermique, mais également par les montants consacrés au gros entretien et au renouvellement de composants. L'effort de rénovation thermique du secteur est fortement soutenu par la Banque des Territoires grâce à l'Eco-Prêt, prêt à taux très bonifié qui finance les rénovations en échange d'un engagement d'amélioration de la performance énergétique.

Globalement, en France métropolitaine, on compte 42 % de logements sociaux peu énergivores (classes A-B-C pour la consommation d'énergie) parmi ceux ayant fait l'objet d'un diagnostic de performance énergétique (82 %), contre 24 % pour l'ensemble des résidences principales<sup>11</sup> – montrant une meilleure performance énergétique dans le parc social que dans le parc privé.

---

<sup>(11)</sup> Eclairages n°24 « Dix ans après son lancement, quel est l'impact de l'Eco-Prêt ? »  
Le DPE ici fait référence au DPE avant modification du 1<sup>er</sup> juillet 2021



**02**

**Un nombre d'emplois  
créés ou maintenus  
dans le secteur du  
bâtiment important**

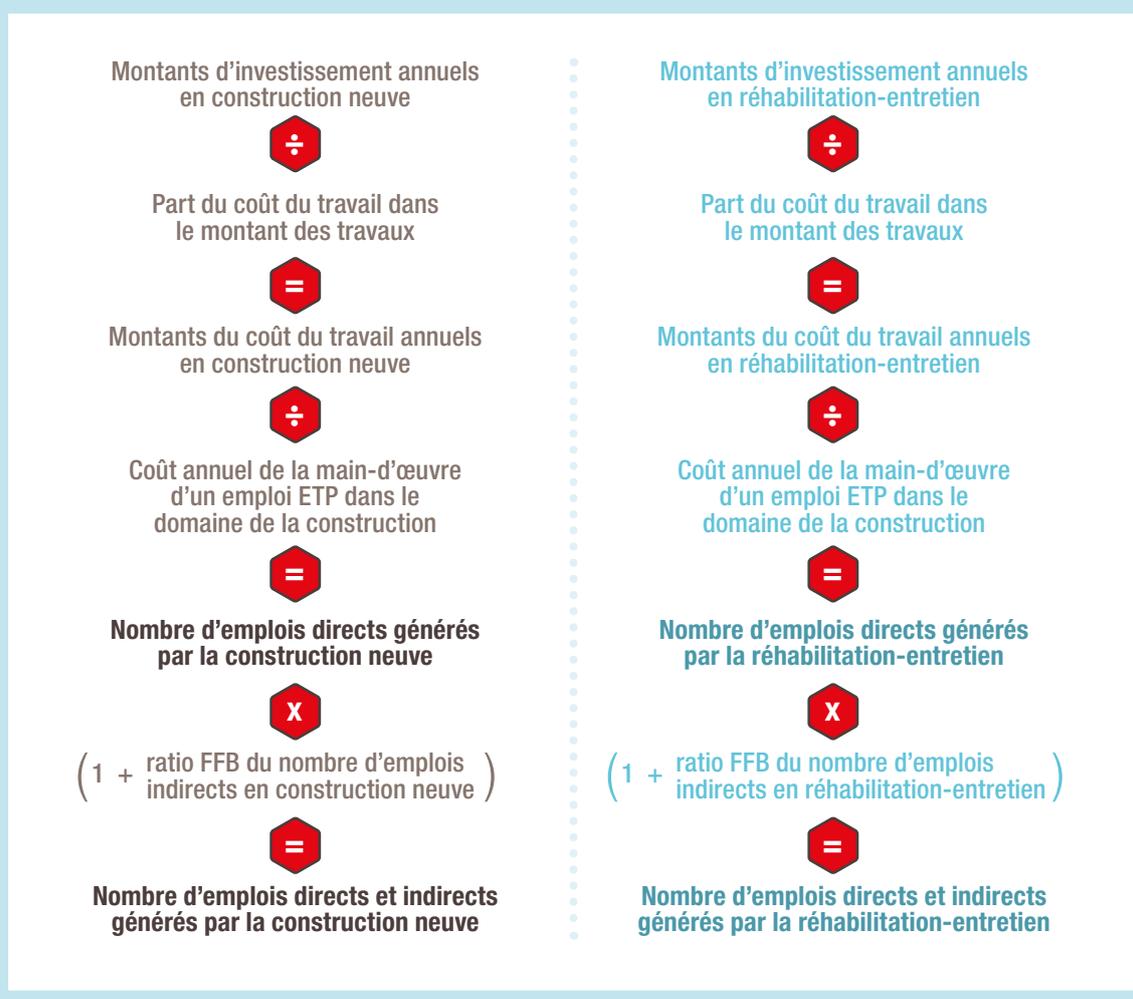
## 2.1 Près de 300 000 emplois générés par le secteur du logement social dans le bâtiment

### ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

#### PASSAGE D'UN MONTANT D'INVESTISSEMENT AU NOMBRE D'EMPLOI DIRECT ET INDIRECT DANS LE BÂTIMENT

Les montants d'investissement peuvent être traduits en termes d'emplois directs et indirects, créés ou maintenus. Deux typologies d'emplois sont définies ici : des emplois peuvent être directs au sein d'entreprises du bâtiment (peintre, menuisier...) ou indirects, c'est-à-dire des emplois induits dans la filière par l'activité générée par l'investissement (maîtrise d'œuvre, fournisseurs de matériaux, transporteurs, etc.).

Le nombre d'emplois directs est estimé à partir des montants d'investissement en utilisant la part du coût du travail dans les montants des travaux ainsi que le coût annuel estimé d'un emploi équivalent temps-plein (ETP) dans la construction en 2019. Le nombre d'emplois indirects est calculé à partir de ratios publiés par la Fédération Française du Bâtiment (FFB) avec une distinction entre la construction et la réhabilitation .



<sup>(12)</sup> Cette méthodologie est inspirée des travaux du CERC Normandie, « Quel est l'impact économique du logement social pour les entreprises du bâtiment en Normandie ? », 2019

Au total, 18,4 Mds€ d'investissement dans le secteur du logement social induisent selon notre estimation 294 000 emplois ETP<sup>13</sup> dans la filière du bâtiment en 2019 ; 171 000 emplois directs dans les entreprises du bâtiment, et 123 000 emplois indirects induits dans la filière.

• **Table 1**

➔ **Nombre d'emplois directs et indirects dans le secteur du bâtiment selon l'investissement en construction neuve et réhabilitation-entretien en 2019**

COMPOSANTS	NOMBRE D'ETP DIRECTS	NOMBRE D'ETP INDIRECTS	NOMBRE D'ETP DIRECTS ET INDIRECTS
Construction neuve	91 000	91 000	182 000
Réhabilitation-entretien	80 000	32 000	112 000
<b>INVESTISSEMENT TOTAL DANS LE PARC SOCIAL</b>	<b>171 000</b>	<b>123 000</b>	<b>294 000</b>

Source : Banque des Territoires.

👁 **Note de lecture** : 80 000 emplois directs ont été créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment grâce aux activités de réhabilitation-entretien du parc social en 2019

**Nombre d'emplois créés ou maintenus en construction neuve**

En construction neuve, 11,1 Mds€ d'investissement induisent 182 000 emplois, dont 91 000 en emplois directs et 91 000 en emplois indirects. D'une autre manière, 1 M€ investi en construction neuve implique 16 ETP dont 8 directs et 8 indirects. En termes d'équivalence, **la construction neuve d'un logement social implique 2,4 emplois** créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment (1,2 direct et 1,2 indirect)<sup>14</sup>.

**Nombre d'emplois créés ou maintenus en réhabilitation-entretien**

En réhabilitation-entretien, 7,3 Mds€ d'investissement induisent 112 000 emplois, avec 80 000 directs et 32 000 indirects. D'une autre manière, 1 M€ d'investissement en réhabilitation-entretien implique 15 ETP dont 11 directs et 4 indirects. À montant d'investissement égal, la proportion d'emplois directs créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment est ainsi plus importante pour les travaux de réhabilitation que pour la construction. En termes d'équivalence, **la réhabilitation d'un logement social crée ou maintient 0,5 emploi** (0,4 emploi direct et 0,1 emploi indirect).

<sup>(13)</sup> Nous utiliserons par la suite le terme « emploi » pour désigner un « emploi Equivalent Temps Plein (ETP) » afin de faciliter la lecture

<sup>(14)</sup> Calculs réalisés à partir de l'étude *Perspectives 2020*, qui estime à 147 000 € le prix de revient d'un logement social neuf et 35 000 € le coût d'une réhabilitation en France métropolitaine en 2019

• **Table 2**

➔ **Nombre d'emplois directs et indirects dans le secteur du bâtiment pour un million d'euros d'investissement en 2019**

COMPOSANTS	NOMBRE D'EPT GÉNÉRÉS POUR 1M€ D'INVESTISSEMENT	NOMBRE D'EPT DIRECTS GÉNÉRÉS POUR 1M€ D'INVESTISSEMENT	NOMBRE D'EPT INDIRECTS GÉNÉRÉS POUR 1M€ D'INVESTISSEMENT
Construction neuve	16	8	8
Réhabilitation-entretien	15	11	4
<b>INVESTISSEMENT TOTAL DANS LE PARC SOCIAL<sup>15</sup></b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>7</b>

Source : Banque des Territoires.

👁️ **Note de lecture** : 11 emplois directs sont créés ou maintenus grâce à 1 M€ d'investissement en réhabilitation-entretien du parc social

**Nombre d'emplois dans le secteur de la construction et prévisions**

Le nombre d'emplois induits dans le bâtiment par la construction de logements sociaux est estimé à 294 000 ETP en 2019. Selon l'INSEE<sup>16</sup>, le nombre d'ETP dans le secteur de la construction en 2019 est de l'ordre de 1 800 000 emplois. La part d'emploi due au parc social dans le secteur de la construction serait donc de l'ordre de 15 %.

Selon l'édition 2021 de l'étude *Perspectives* de la Banque des Territoires, le secteur du logement social relancerait son activité de construction sur la période 2022-2024 conformément à l'objectif du protocole d'engagement concernant les agréments. De plus, grâce à l'enveloppe de subventions à la rénovation thermique de 500 M€ dans le cadre du Plan de relance du gouvernement, le secteur pourrait augmenter son effort de rénovation avec 125 000 logements rénovés par an en 2021 et 2022. Suivant ce scénario, l'investissement des bailleurs sociaux atteindrait environ 24 Mds€ par an au cours des prochaines années, ce qui correspond à 385 000 emplois créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment (+ 90 000 emplois par rapport à 2019).

<sup>(15)</sup> Les chiffres sont calculés en pondérant les investissements issus de la construction neuve et ceux issus de la réhabilitation-entretien. 18,4 Mds€ d'investissement total génèrent 294 000 emplois, ce qui correspond à 1 M€ d'investissement générant 16 emplois

<sup>(16)</sup> INSEE, Comptes nationaux

## 2.2

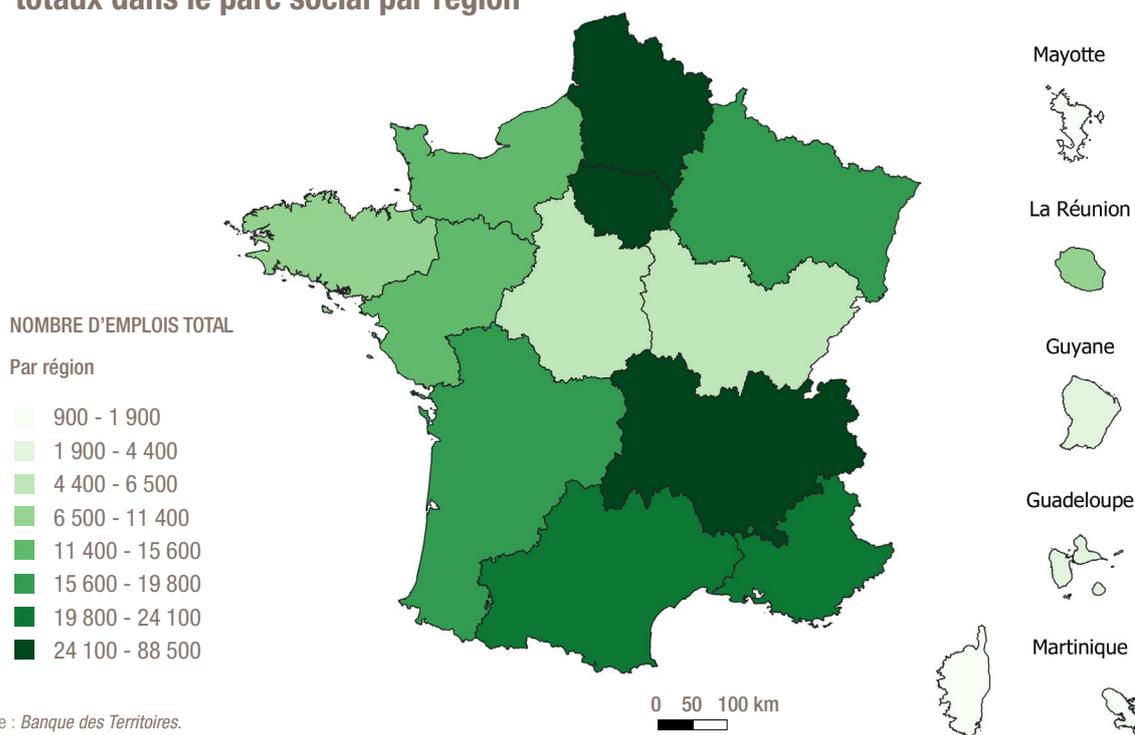
### Des emplois du secteur du logement social majoritairement créés ou maintenus en Île-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes et dans les Hauts-de-France<sup>17</sup>

En analysant les données à un maillage plus fin, on note de fortes disparités régionales des investissements des bailleurs sociaux et donc des emplois induits dans le bâtiment. De manière logique, les régions présentant le parc social le plus important sont celles où le nombre d'emplois induits est le plus important.

En termes d'emploi, les régions où celui-ci est le plus élevé grâce à l'investissement dans le parc social sont l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et les Hauts-de-France (Carte 1). Cela s'explique naturellement par la forte population de ces régions et la taille de leur parc social. À l'inverse, les régions connaissant le moins d'emplois créés ou induits dans leur parc social sont la Corse, les DROM, la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire et la région Bretagne.

#### • Carte 1

#### ➔ Nombre d'emplois générés dans le bâtiment par les investissements totaux dans le parc social par région



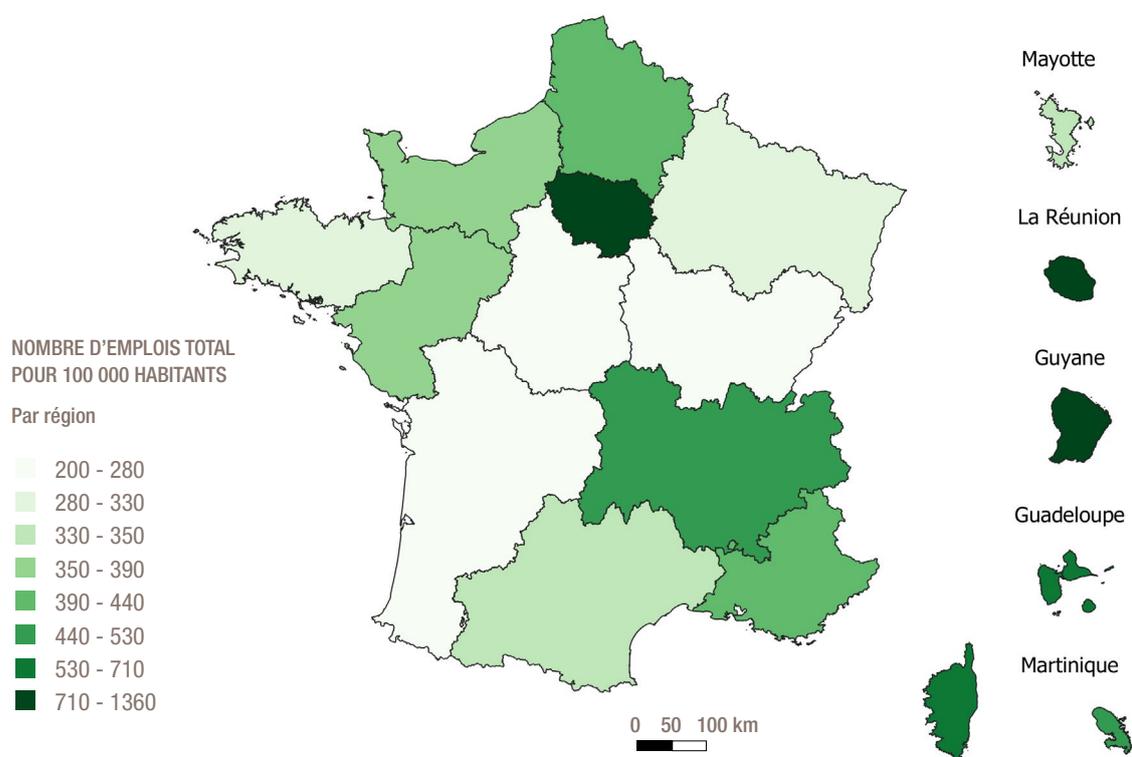
📌 **Note de lecture :** Le nombre d'emplois générés dans le bâtiment par l'investissement total dans le parc social pour la région Auvergne-Rhône-Alpes est de 35 800 emplois en 2019

<sup>(17)</sup> Nous faisons l'hypothèse ici que les investissements dans une région donnée induisent des emplois dans cette même région

Cependant, rapporté à la population, on note un fort rattrapage des DROM en termes de nombre d'emplois induits (Carte 2). En effet, pour 100 000 habitants, **les régions connaissant le plus fort nombre d'emplois induits sont les DROM ainsi que la Corse, et les plus grandes régions de France à savoir l'Île-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes**. En revanche, les régions avec le plus faible nombre d'emplois induits par l'investissement dans le parc social rapporté à leur population sont la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val De Loire, la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne.

• **Carte 2**

➔ **Nombre d'emplois générés dans le bâtiment par les investissements totaux dans le parc social pour 100 000 habitants par région**



Source : Banque des Territoires.

D'autres études ont déjà été menées au niveau régional. En effet certaines CERC ont mesuré l'impact économique du logement social dans le secteur du bâtiment au niveau de leur région<sup>18</sup>. Ces estimations par régions sont cohérentes avec les analyses effectuées par le réseau des CERC, modulo les périmètres propres à chaque analyse.

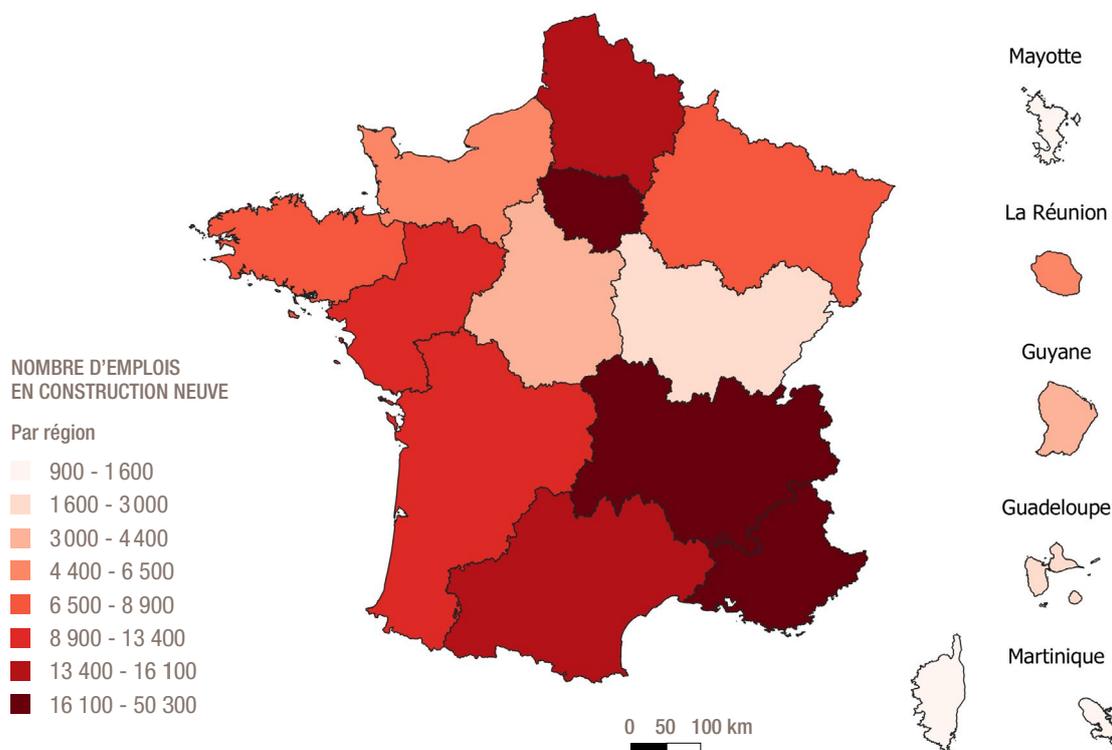
<sup>18)</sup> *Impact économique du logement social sur les entreprises de bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes*, CERC ARA, 2019  
*L'impact du logement social sur l'activité des entreprises de Bâtiment en PACA*, CERC PACA, 2017 & 2019  
*L'impact du logement social pour les entreprises du Bâtiment en Nouvelle-Aquitaine*, CERC Nouvelle-Aquitaine, 2018  
*Quel est l'impact économique du logement social pour les entreprises du bâtiment en Normandie ?* CERC Normandie, 2019

## Une cartographie des emplois créés ou maintenus en construction neuve dans le parc social par région

Le nombre d'emplois générés par la construction neuve du parc social est hétérogène selon les régions. Sans surprise, ce sont de grandes régions avec une forte demande de logements sociaux où la construction neuve est la plus conséquente : l'Île-de-France, suivi de l'Auvergne-Rhône-Alpes (Carte 3). Les régions PACA et Occitanie se placent en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> position. À l'inverse, les régions avec le plus faible nombre d'emplois générés par la construction neuve de logements sociaux sont principalement la Corse, les DROM, la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire et la Normandie.

### • Carte 3

#### → Nombre d'emplois générés dans le bâtiment par les investissements en construction neuve dans le parc social par région



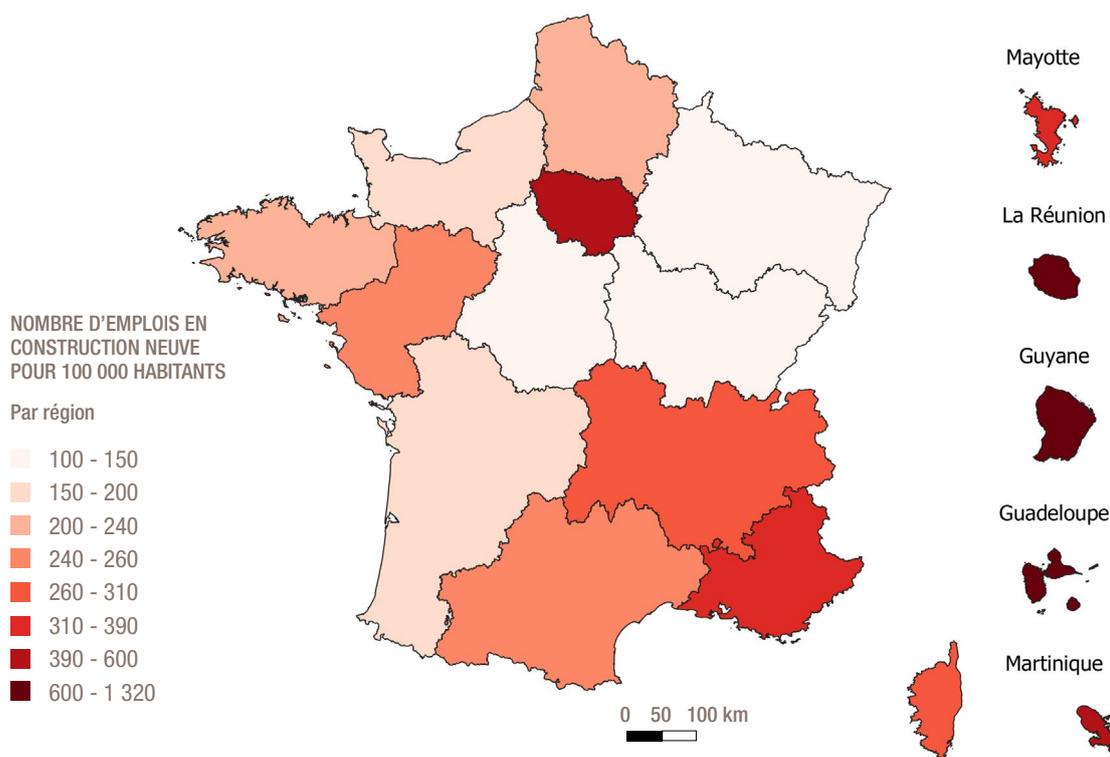
Source : Banque des Territoires.

👁️ **Note de lecture :** Le nombre d'emplois générés par l'investissement en construction neuve du parc social pour la région Auvergne Rhône Alpes est de 21 900 emplois en 2019

Rapporté à la population, on note un fort rattrapage des DROM en termes de nombre d'emplois (Carte 4). En effet, une fois ajustés à la taille de leur population, **ce sont en premier les DROM qui disposent du plus grand nombre d'emplois créés ou maintenus en construction neuve** dans le secteur du bâtiment (Guyane, La Réunion, Guadeloupe, Martinique). Les régions se démarquant ensuite par un fort nombre d'emplois induits pour 100 000 habitants sont l'Île-de-France, la région PACA et la Corse, régions où la demande de logements sociaux<sup>19</sup> est la plus élevée (9,5 demandes de logement social pour une attribution en Île-de-France, 9,4 pour la Corse) avec peu de vacance<sup>20</sup> du parc. Les régions avec le plus faible nombre d'emplois induits par la construction neuve de logements sociaux pour 100 000 habitants sont la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val De Loire et le Grand Est, régions comportant davantage de zones détendues.

• **Carte 4**

➔ **Nombre d'emplois générés dans le bâtiment par les investissements en construction neuve dans le parc social pour 100 000 habitants par région**



Source : Banque des Territoires.

<sup>(19)</sup> Nombre de demandes de logements sociaux issu de *Nombre de demandes de logements sociaux pour une attribution, Système national d'enregistrement (SNE), 2018*

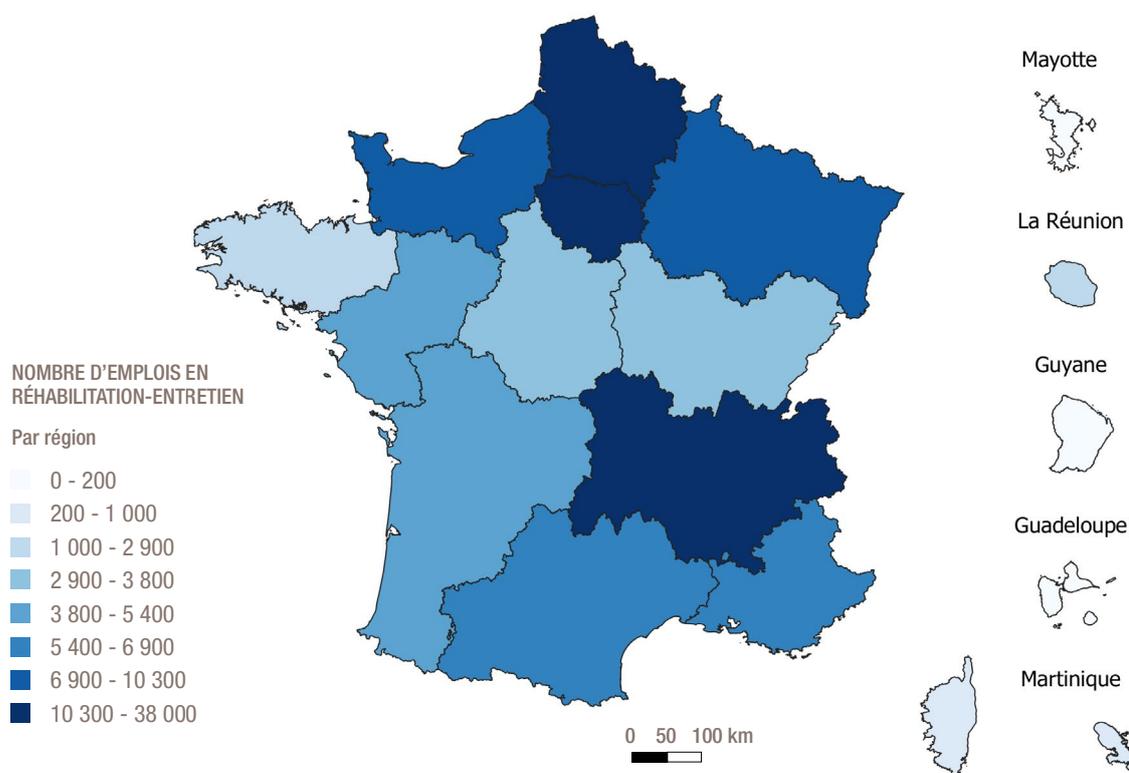
<sup>(20)</sup> Vacance du parc issue de *L'atlas du logement et des territoires*, Banque des Territoires, 2021

## Une cartographie des investissements en réhabilitation-entretien dans le parc social par région

Le nombre d'emplois générés par la réhabilitation-entretien du parc social est hétérogène selon les régions. L'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes sont les premières régions à investir dans la réhabilitation-entretien (Carte 5). Les régions Hauts-de-France et Grand Est se placent en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> position, régions disposant du parc social le plus ancien avec l'Île-de-France (43 ans en moyenne). La taille du parc social, son âge et le taux de logements énergivores (classes énergétiques E, F et G<sup>(21)</sup>) apparaissent comme les déterminants principaux des investissements en réhabilitation-entretien.

### • Carte 5

#### → Nombre d'emplois générés dans le bâtiment par les investissements en réhabilitation-entretien dans le parc social par région



Source : Banque des Territoires.

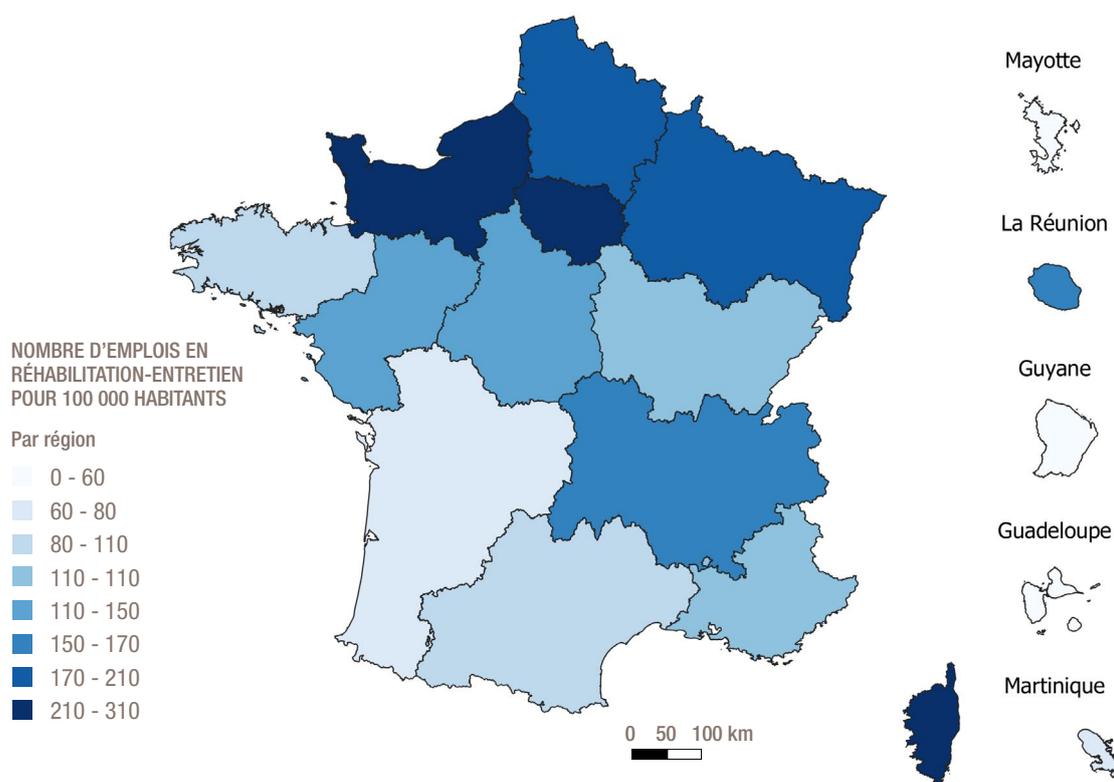
👁 **Note de lecture :** Le nombre d'emplois générés dans le secteur du bâtiment par l'investissement en réhabilitation-entretien du parc social pour la région Auvergne-Rhône-Alpes est de 13 900 emplois en 2019

<sup>(21)</sup> Age du parc et taux de logements énergivores issus de *L'atlas du logement et des territoires*, Banque des Territoires, 2021

En effectuant une analyse similaire à celle pour la construction neuve, il semble pertinent d'observer le nombre d'emplois générés par la réhabilitation-entretien des logements sociaux selon la taille de la population de la région. Ainsi, pour 100 000 habitants, **les régions créant ou maintenant le plus d'emplois grâce à l'investissement en réhabilitation-entretien sont l'Ile-de-France, suivi de la Corse et de la Normandie** (Carte 6). Nous retrouvons à la suite le Grand Est et les Hauts-de-France. À l'exception de la Corse, ces parcs sont plus anciens que la moyenne et présentent un taux de logements énergivores plus élevé. En bas de classement nous retrouvons toujours les DROM, mais également la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne, disposant d'un parc social récent (21 ans en moyenne pour les DROM, 32 ans pour la Bretagne et 34 ans pour la Nouvelle-Aquitaine) et peu énergivore (12 % de logements sociaux énergivores pour la Nouvelle-Aquitaine).

• Carte 6

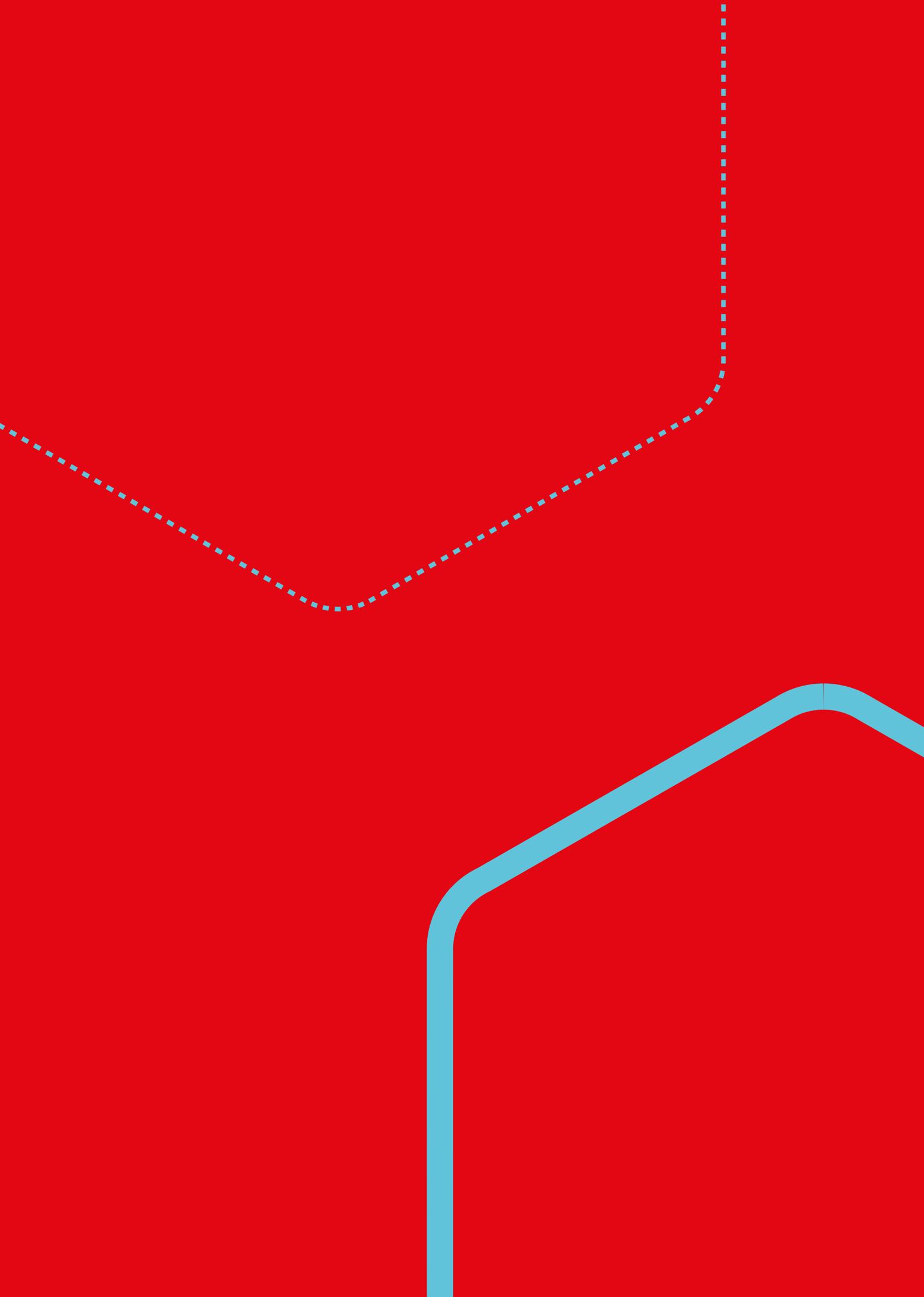
→ **Nombre d'emplois générés dans le bâtiment par les investissements en réhabilitation-entretien dans le parc social pour 100 000 habitants par région**



Source : Banque des Territoires.

📌 **Note de lecture :** La région générant le plus d'emplois dus à la réhabilitation-entretien de logements sociaux pour 100 000 habitants est l'Ile-de-France







**Achévé de rédiger en Novembre 2021**

**Avertissement :** cette publication a été réalisée à titre indépendant par le service des études de la direction des prêts de la Banque des Territoires. La Caisse des Dépôts n'est en aucun cas responsable de la teneur des informations et opinions figurant dans ce document.

Caisse des Dépôts - Banque des Territoires  
72, avenue Pierre Mendès-France - 75914 Paris Cedex 13

**Directeur de la publication :**

Kosta Kastrinidis, directeur des prêts de la Banque des Territoires

**Responsable de la rédaction :**

Guillaume Gilquin, responsable du service des études

**Auteur :** Marie Gaudier, chargée d'études





BANQUE des  
**TERRITOIRES**



[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)



| @BanqueDesTerr